

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt
Séance du 23 août 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 août à 18 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom de Spincourt, après convocation légale, en date du 16 août 2021 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

Membres du bureau présents :

- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ M. CARLU Jean Baptiste
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

Membres du bureau excusés :

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. JACQUE Philippe

Participants non élus :

- ✓ Mme Béatrice CLEMENT,
- ✓ Mme Florence BREUIL,
- ✓ M. Anthony BONTEMPS,

- Avant ouverture de la séance le Président souhaite donner quelques informations :
- Prévision d'un Conseil Communautaire le 31 août à Nouillonpont.
 - Programme voirie : réunion 0 prévue ce jeudi pour préparer le lancement et la programmation des travaux.
 - Problématique des inondations cet été (mi-Juillet) : visite de la DDT sur site
 - Perte importante de recettes au niveau du FPIC, du fait de l'effort fiscal agrégé (EFA) qui est l'un des indices pris en compte dans le calcul pour l'éligibilité au fonds de péréquation. Ainsi d'environ 258 000€ perçus en 2020 sur le compte administratif
 - Le Président indique qu'il souhaite mettre en place la Conférence des Maires afin de pouvoir échanger sur certains dossiers et rappeler certains modes de fonctionnement et procédures (entre la CC et les Communes)

- Réalisation d'une réunion sur le projet de PTRTE avec la Sous-Préfète de Verdun le 13 Août : il sera nécessaire de lister les dossiers structurants du territoire afin de les intégrer au projet de PTRTE (document contractuel multipartite avec l'Etat, la Région, le Département, le Pays ainsi que les EPCI du territoire)
- Rencontres et échanges avec des porteurs de projets et la commune de Saint-Laurent pour un projet « 1 000 cafés » sur la seconde cellule de Saint-Laurent
- Annulation du projet de manifestation avec randonnée sur Sorbey fin Août, du fait des difficultés de mise en place des mesures sanitaires
- Le Président informe les membres du bureau d'une rencontre avec des élus de la commune de Billy concernant l'utilisation de la salle de classe fermée. Les élus communaux ont demandé la récupération de la salle pour des projets communaux.

Ordre du jour :

1. Effacement de dettes.
2. Demandes de dérogations scolaires.
3. Questions diverses.

1. EFFACEMENT DE DETTES

AFFAIRE N° 2021-08-23-01

Plusieurs dossiers de surendettement ont été transmis par la Trésorerie d'Etain Fresnes. Ces dossiers de surendettement nécessitent une délibération pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes, selon les montants suivants :

- 3 581,42 € sur le budget général.

Selon la validation par le bureau, le mandat correspondant pourra être émis à l'article budgétaire 6542 « Créances éteintes ».

Il est demandé la prise de complément d'informations sur l'origine de leurs créances et voir la situation actuelle des personnes concernées

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,
Considérant les éléments du dossier transmis par la trésorerie d'Etain Fresnes,
Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,

Le bureau, après en avoir délibéré, sous réserve de l'étude de la situation personnelle,

- ↳ Autorise l'effacement de dettes sur le budget général pour un montant de 3 581,42 euros,
- ↳ Autorise l'émission d'un mandat de 3 581,42 euros sur le compte 6542.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

2. DEMANDES DE DEROGATION SCOLAIRE

AFFAIRE N° 2021-08-23-02

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu les demandes de :

- ↳ M. et Mme DEGLI ESPOSTI Romuald, domiciliés à BILLY, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant DEGLI ESPOSTI Elèna, à l'école de SPINCOURT,
- ↳ M. ZANGROSSI Geoffrey et Mme Ludivine MARCK, domiciliés à SORBÉY, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant ZANGROSSI Raphaël, à l'école de LONGUYON,
- ↳ M. LEGLOIS Nicolas et Mme SANNIER Catherine, domiciliés à GOURAINCOURT, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant LEGLOIS Clémentine, à l'école d'ETAIN,

Considérant les motifs invoqués,

Après en avoir délibéré, le Bureau :

REFUSE les dérogations scolaires suivantes :

- DEGLI ESPOSTI Elèna pour l'école de SPINCOURT, considérant l'ouverture d'un service périscolaire sur le RPI du Bois Brûlé pour la rentrée de Septembre et le caractère occasionnel de l'accueil accordé pour le plus jeune enfant
- ZANGROSSI Raphaël pour l'école de LONGUYON,
- LEGLOIS Clémentine, à l'école d'ETAIN, considérant les frais de scolarité demandés par la commune et la présence de services suffisants sur le territoire

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

3. QUESTIONS DIVERSES

➤ Tonte du terrain de football du complexe sportif de Damvillers

Le Président indique que le club de foot de Mangiennes occupe les installations du complexe sportif de Damvillers et notamment du terrain de foot et que celui-ci demande une tonte régulière du terrain (1 X par semaine) afin de respecter les normes de la fédération pour les matchs officiels.

Il indique que la CCDS a toujours souhaité soutenir les clubs et associations du territoire mais que cette demande nécessite des frais (moyens humains et matériels) non assumés initialement par la CCDS.

M. PERGENT tient à rappeler que le club de Mangiennes est l'un des principaux du secteur et qu'il dispose de nombreux licenciés dont des jeunes à qui il fournit une activité sportive plusieurs fois par semaine, le tout encadré par une équipe de bénévoles. Il indique également que les clubs ont besoin de soutien dans cette période difficile liée à la crise sanitaire ou le bénévolat et le nombre de licenciés est en chute. Enfin, il estime qu'il serait dommage de ne pas utiliser le potentiel du complexe sportif sachant les investissements consentis dernièrement par la CCDS.

Il est rappelé que des aides peuvent être mobilisées par l'association pour s'équiper en matériel qui lui permettrait de faire le nécessaire

➤ Accès aux city-stades

Massimo TRINOLI propose de réfléchir à la mise à disposition actuelle des city-stade du territoire notamment sur Rouvrois car il apparaît que des bandes de jeunes en provenance de l'extérieur du territoire viennent régulièrement sur le site et font des dégradations.

Le Président rappelle que ces espaces appartiennent à la CCDS et que c'est elle qui peut définir l'utilisation.

➤ Maintien du télétravail des services administratifs

Le Président indique aux élus que depuis le début de la crise sanitaire l'équipe administrative a été placée en télétravail de façon plus ou moins « intense » en fonction des nécessités de service et de l'évolution de la situation sanitaire. Depuis le dernier confinement, le niveau de télétravail est passé de 1 à 2 jours par semaine selon les agents. Cependant, à l'heure actuelle il apparaît pas que cela ne permette pas une continuité de service optimale.

Après un rapide tour des effectifs il apparaît, de plus, que la quasi-totalité des agents ont un parcours vaccinal complet.

Aussi considérant ces éléments ainsi que le maintien des gestes barrières et des protocoles actuels, il informe les élus d'assouplir le télétravail mis en place de façon généralisée et imposée aux agents dans le cadre de la crise sanitaire.

Ce point sera abordé lors du CT du 31/08/2021 avec les représentants du personnel.

La remise en place du télétravail pourra être envisagée dans un second temps mais dans un cadre de concertation avec les agents et d'un accord avec les représentants du personnel.

➤ Protection et prévention de la délinquance : projet de sécurisation des sites intercommunaux

Le Président rappelle aux élus que la CCDS avait déposé un dossier DETR pour la sécurisation des écoles notamment suite à la généralisation des dispositions anti-attentats.

Ainsi une aide à hauteur de 50% avait été octroyée pour une dépense éligible de 20 000€.

La CCDS a dans un premier temps généralisé la mise en place de PPMS anti-attentat dans toutes les écoles intercommunales. Un solde d'enveloppe est maintenant disponible, aussi il est proposé de continuer les investissements de sécurité sur nos équipements intercommunaux.

Une nouvelle aide de financement de dispositifs de sécurité a également été mise en place par la Région Grand Est. Ce dispositif est accessible aux communes et EPCI disposant de la compétence de lutte et de prévention de la délinquance, compétence gérée par la CCDS à travers sa compétence politique de la ville.

Aussi le Président propose de préparer un dossier complet pour bénéficier de ces fonds.

➤ Centre aérés et activités ADOS :

- 17 jeunes ont participé cet été, un retour sera fait pour présenter les projets réalisés et ainsi susciter l'intérêt d'autres communes du territoire pour créer de nouveaux groupes

➤ Dépôt d'un dossier pour être labellisé « Commune Nature » par la commune de Sorbey

➤ Gestion de la borne de camping-car de Damvillers : Mme POSTAL indique que celle-ci nécessite d'être revue car elle est obsolète mais les montants envisagés pour leur remplacement seraient élevés.







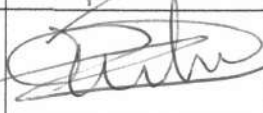



➤ Demande de M. MAZET, si le Marché du terroir sera maintenu cette année ?

➤ Plusieurs élus indiquent avoir annulé diverses manifestations (foires, fête patronale,...)

La séance est levée à 20H15.

Ordre du jour :

1. Effacement de dettes.
2. Demandes de dérogation scolaire.
3. Questions diverses.

ANTOINE Jocelyne	EXCUSÉE	MAZET Thierry	
BRELLE François	EXCUSÉ	MICHELS Julien	
BERTIN Célia		MISSLER Jean Marie	
CAPUT Christophe	Exc	PERIGNON Alain	
CARLU Jean-Baptiste		POSTAL Anne	
FAUQUENOT Evelyne		PROT Patrice	Exc
GEORGES Denis		SELLIER Hubert	
HAUPTMANN Gérard		TRINOLI Massimo	
JACQUE Philippe			